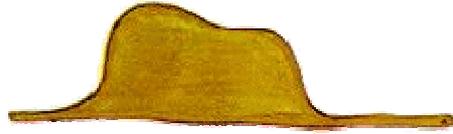


**Rentrée solennelle
de la conférence du jeune barreau**

26 mars 2010

« B 612... », par Jean-Damien CAZANAVE
1^{er} secrétaire, médaille d'or



B 612...

Centurie X

10 : 73

*Le temps present avecques le passé,
Sera jugé par grand Jovialiste,
Le monde tard par luy sera lassé,
Et desloyal par le clergé juriste.*

Les Prophéties – Nostradamus.

TOULOUSE, Rentrée Solennelle du 26 mars 2072

A la mémoire de Monsieur le Bâtonnier Jean-Damien CAZANAVE
(02 janvier 1983 – 02 janvier 2072)

« Allongé
Le corps est mort
Pour des milliers c'est un homme qui dort
[...]
C'est une belle journée
Je vais me coucher
Une si belle journée
qui s'achève
Donne l'envie d'aimer
Mais je vais me coucher
Mordre l'éternité
A dents pleines. »

(Extrait de « C'est une belle journée » - Mylène Farmer)

Monsieur le Bâtonnier Jean-Damien CAZANAVE ⁽¹⁾, à l'âge de 89 ans, vous avez décidé de quitter notre monde, pour mordre à dents pleines l'éternité.

Comment, en cette Rentrée Solennelle du 26 mars 2072, ne pas évoquer votre mémoire, si fraîche à nos esprits et si chère à mon cœur, à moi qui fus, tour à tour, votre stagiaire puis votre collaborateur ?

S'il vous plaît, Monsieur le Bâtonnier CAZANAVE... permets-moi de te tutoyer et de t'appeler Jean-Damien.

Je suis sûr que tu me le permettras.

Lorsque l'on te demandait :

« *Dois-je vous appeler Maître, Monsieur le Bâtonnier, Confrère ?* »,

tu rétorquais du tac au tac :

« *Appelez-moi votre Transcendance. Restons simples. Et n'en parlons plus* ». ⁽²⁾

*

Depuis l'instauration du JESA (Juge des Euthanasies et des Suicides Assistés) en 2070, tu hésitais à le saisir par requête.

Tu te savais atteint de cette maladie mortelle et incurable qu'on appelle la vie ⁽³⁾, et te savais condamné à une dégénérescence inévitable dont tu avais vu apparaître chez toi les prémices, depuis que ta photo en tenue d'astronaute avait orné le carton d'invitation de la Rentrée Solennelle de l'année 2010.

Le ridicule ne tue pas, mais peut agir comme un venin...

Tu étais perplexe face à la légalisation de l'euthanasie active et volontaire, intervenue en 2024.

Et puis advint le jour où tu as été confronté à la souffrance d'êtres chers.

Sur ces moments durs, pudiquement, tu ne disais rien.

Tu citais simplement Barbara :

*« Quand ceux qui vont s'en vont aller
Pour toujours et à tout jamais
Au jardin du silence
Sous leur froide maison de marbre
Dans les grandes allées sans arbre,
Je pense à vous, ma mère.
Qu'ils aient, pour dernier souvenir,
La chaleur de notre sourire
Comme étreinte dernière.
**Peut-être qu'ils dormiront mieux
Si nous pouvons fermer leurs yeux.**
Je pense à vous, ma mère.
**Qu'ils dorment, s'endorment
Tranquilles, tranquilles... »***

(Extrait de « Quand ceux qui vont » – Barbara)

*

Jean-Damien, tu m'avais dit :

« on t'interrogera sur la raison de mon suicide. Tu répondras que c'est un suicide anémique. Les gens ne voudront pas passer pour ignorants et ne t'en demanderont pas plus... Et tu seras tranquille, tranquille... »

Ne sachant pas non plus ce qu'était le suicide anémique, j'ai fait quelques recherches et j'ai découvert qu'il s'agit d'un concept créé par Emile DURKHEIM (1858-1917), père de la sociologie. (4)

Le mot « *anomie* » signifie « *absence de normes* ».

Le suicide anémique est la conséquence de changements sociaux trop rapides, ne permettant pas aux individus d'intégrer ces changements et de les concilier avec leurs repères moraux.

Le suicide anémique croit proportionnellement aux dérèglements socio-économiques, négatifs ou positifs, qui font perdre aux individus leurs repères.

Force est de constater que notre monde ne souffre pas de l'absence de règles, mais de leur abondance et parfois, de leur absurdité !

Nous sommes sans repères, engagés dans une course folle, vaine, perdue d'avance.

Tu m'avais confié, je m'en souviens :

*« Je meurs, à 89 ans. J'ai connu la 5^{ème} République, la 6^{ème}, et la 7^{ème}. J'ai vu le monde entrer dans la spirale infernale du toujours plus vite. Ce monde n'est plus celui que j'ai connu. Je ne peux continuer cette course folle et puis je dois l'avouer... **J'en ai marre de l'étroitesse de mon cœur !** » (5)*

Puis tu as ajouté, péremptoire :

« Je n'ai rien fait de bien ! Ne fais pas mon éloge ! »

Souffre alors que l'évocation de ta mémoire soit le prétexte pour balayer les évolutions que le Monde et le Droit ont eu à connaître durant ta carrière...

*

Il y aurait tant à dire sur l'évolution du métier d'avocat.

Tu avais prêté Serment il y a de cela 64 ans ; c'était en 2008.

Ce Serment a changé.

L'« Indépendance » a fait place à la « transparence » et l'on ajouté la « célérité » au rang des obligations déontologiques. Notre Droit est expéditif, obsédé par la rentabilité, au mépris de la Justice.

Tu as connu ce temps où l'on revêtait sa robe noire comme un bleu de travail.

De nos jours, on ne la porte guère plus qu'aux obsèques des confrères.

Tu as connu la suppression du Juge d'Instruction, puis son retour, puis sa suppression, puis son retour...

Dire que tu as connu ce temps, voilà qui paraît incroyable, où l'avocat assistait son client placé en garde à vue, sans accès à son dossier !

Ce temps où les avocats rédigeaient ce que l'on appelait des conclusions ;

Ce temps où l'on plaidait ;

Ce temps où l'on ne terminait pas une correspondance par : « *JVPDMC VBD* »,

mais par la courtoise formule : « *Je vous prie de me croire votre bien dévoué* » ;

Ce temps où Robert BADINTER était une figure respectée.

C'était avant le référendum rétablissant la peine de mort...dont on n'aurait jamais imaginé le retour !

*

Faisons un retour en arrière.

Au début des années 2000, on venait en aide aux détenus suicidaires, non pas par la prise en charge de leur détresse psychologique ou par l'amélioration de leurs conditions de détention, mais en leur fournissant des kits anti-suicide : vêtements en papier et draps indéchirables, pour limiter les pendaisons ! (6)

Puis, en 2030, on a banalisé le recours à la camisole chimique, par des administrations massives de « PROZIUM », cette drogue qui empêche l'expression de tout sentiment négatif ou positif. (7)

Pour les récalcitrants minoritaires, qui par défiance, n'acceptent par ce traitement, on a rétabli la peine de mort et pour ceux qui pourraient y échapper... On les invite à se coucher dans des draps... en tissu.

Comment peut-on tolérer pareilles conditions de détention en France !

Que je sache ! Ces détenus ont une âme ! Et c'est incontestable.

Rappelez-vous : **Février 2064.**

*

Le vendredi 29 février 2064 très précisément, la scientifique et éthologue Tamamo-No-Mae KITSUNE faisait part au monde entier de sa découverte extraordinaire, après plus de 25 années d'études des renards japonais, mettant en lumière ce qui jusqu'alors était invisible pour les yeux, mais que d'aucuns avaient su percevoir avec le cœur. (8)

Pour la première fois, la science parvenait à prouver l'existence de l'âme et d'en saisir l'image.

Les hommes, les animaux, et même les détenus, ont une âme !

Cette découverte a fondamentalement ébranlé notre société.

Nous avons tous à l'esprit la controverse, digne de la controverse de Valladolid, qui a fait suite à cette découverte extraordinaire. (9)

L'Animisme a pris le pas sur les monothéismes et menace même notre principe de Laïcité.

La plupart des pays du monde ont interdit l'exploitation animale, les animaux ayant des droits consacrés et pouvant être défendus en Justice. (10)

Et nombreux sont ceux qui, devenus végétariens, ont recueilli sous leur toit un animal de ferme.

Ainsi, Monsieur le Bâtonnier CAZANAVE, bâton de pâte à la main, pouvait être croisé dans les jardins de Toulouse, promenant son « mouton adoptif », devenu son seul et unique héritier. ⁽¹¹⁾

*

Cette découverte de l'âme a également eu pour insidieux effet de relancer le débat sur l'avortement.

En 2065, Simone VEIL (13 juillet 1927 – « à l'Immortalité ») ⁽¹²⁾ est remontée à la tribune, à l'âge de 138 ans.

L'Immortelle a commencé en saluant le combat des femmes qui ont brisé, à coups de talons aiguilles et de *french* manucures, le plafond de verre qui les tenait éloignées des plus hautes fonctions étatiques, à commencer par la Présidence de la République Française.

Puis elle a dénoncé les dérives du commerce des mères porteuses et de l'eugénisme, faisant suite à la loi DATI de 2058 (loi Zohra DATI) dite « *loi sur le droit de l'enfant à bénéficier d'un patrimoine génétique déterminé* ».

L'Immortelle a terminé en faisant part de sa réflexion autour de l'homoparentalité, dressant le constat du mariage entre individus de même sexe, légalisé en France en 2017.

*

Comment ne pas évoquer ces débats, pour le moins houleux ?

Les arguments contre le mariage entre individus du même sexe étaient pour le moins pertinents :

« Les parents homosexuels vont élever des enfants homosexuels ».

(Bien entendu, puisque les parents hétérosexuels n'élèvent que des enfants hétérosexuels).

« Le mariage hétérosexuel est immuable ».

(En effet, les femmes sont toujours la propriété de leur mari et l'on ne verra jamais un couple divorcer).

« Les enfants ne peuvent pas réussir sans un référent masculin et féminin ».

(Raison pour laquelle il est interdit d'être parent célibataire et pour laquelle on euthanasie les orphelins, qui seraient bien en peine de faire quelque chose de leur vie...)

Certains arguments « pour » étaient plus stupides encore que les arguments « contre ».

On a pu entendre à l'Assemblée :

« qu'on les laisse se marier, et on aura moins de pédophiles ! »

Vous ne voyez pas le rapport ? Il a 60 ans de cela, certains faisaient encore un dangereux amalgame entre homosexualité et pédophilie...

Avec 60 ans de recul, on constate à présent que les parents homosexuels sont d'aussi mauvais parents que les parents hétérosexuels, et qu'ils instrumentalisent de la même manière les enfants au moment du divorce, poussés par des avocats sans scrupules.

Mais enfin ! Que ces débats paraissent peu de chose face aux débats sur les genres sexuels qui agitent notre société !

*

Le 09 mars 2010, en Australie et pour la première fois dans le monde, une personne était officiellement reconnue comme de genre « neutre », ni homme, ni femme. (13)

L'information était passée presque inaperçue.

Pourtant, cette décision mettait en germe des mutations profondes de notre société, pour conduire à la reconnaissance légale en France du « 3^{ème} sexe », avec toutes les questions juridiques que cela invite à se poser.

*

A ces mutations profondes s'ajoutent, depuis 2050, des dérèglements climatiques terribles et meurtriers :

éruptions volcaniques, tremblements de terre, tornades, mais surtout, fonte des pôles !!!

La France n'a pas été épargnée.

La plupart des villes côtières ont été noyées sous les eaux !

BORDEAUX a mis de l'eau dans son vin.

MARSEILLE a noyé son pastis.

De fait, TOULOUSE est devenue la seule ville de France capable de concurrencer PARIS... qui reste fidèle à sa devise : « *Fluctuat nec mergitur* ».

TOULOUSE a récupéré l'ENM, a retrouvé sa compétence en matière de propriété intellectuelle, et est devenue en quelques années à peine, la capitale mondiale du droit spatial, depuis que l'Espace fait l'objet d'une vaste commercialisation.

*

Les évènements de 2029 y sont pour beaucoup...

Jusqu'alors, l'Espace extra-atmosphérique n'était pas susceptible d'appropriation et faisait partie du Patrimoine Commun de l'Humanité.

L'article 4 du Traité de l'Espace de 1967 interdisait la mise en place d'armes nucléaires et d'armes de destruction massive sur l'orbite de la Terre et leur stockage dans l'Espace. (14)

Et puis advint le jour où les médias se sont fait le relais de la psychose mondiale autour du **vendredi 13 avril 2029, date apocalyptique !**

L'astéroïde APOPHIS (baptisé ainsi en référence au serpent géant de couleur jaune symbolisant le Chaos dans la mythologie égyptienne), devait s'écraser sur notre planète à cette date. (15)

Les Etats-Unis, sauveurs de l'Humanité, envoyaient dans l'Espace, dès 2026, des armes nucléaires et de destruction massive, avec pour objectif déclaré de sauver le monde du Chaos, en déviant la trajectoire d'APOPHIS.

APOPHIS passait finalement à plus de 32 000 kilomètres de la Terre.

On expliquait alors au monde qu'il s'agissait d'une erreur de calcul, mais que la menace reviendrait en 2036...

En 2036 : rien !

Le monde ouvrait finalement les yeux sur la vaste supercherie qui n'avait eu pour autre dessein que de permettre une appropriation, par les Etats-Unis, de l'espace extra atmosphérique. (16)

Tous les Etats se sont alors lancés dans une effroyable « arsenalisation » de l'Espace.

Notre pauvre planète, menacée d'exploser à tout moment, est aujourd'hui l'otage de la folie des hommes.

Tous les grands principes du Droit spatial sont violés !

Le pouvoir et l'argent justifient toutes les dérives.

Et nous voilà entrés à pieds joints dans l'ère de la commercialisation de l'Espace.

Des *businessmen* vendent des étoiles aux stars.

Quelques privilégiés ont accès aux voyages spatiaux.

Certaines activités commerciales sont plus étonnantes encore.

J'en veux pour preuve l'entreprise CELESTIS. (17)

Elle fut la première entreprise à envoyer des cendres funéraires dans l'espace en 1997 et la première, en 1999, à déposer des cendres sur la Lune.

Et voilà l'astre lunaire appelé à devenir le plus grand cimetière de l'Univers...

*

Jean-Damien, tu as choisi toi aussi que tes cendres quittent notre planète, pour rejoindre ton astéroïde. L'astéroïde B612... (18)

Pouvais-tu trouver lieu plus approprié que la Cité de l'Espace pour nous faire assister à ton grand décollage ?

Dans quelques minutes, tu suivras les traces de Jean-Loup CHRETIEN qui fut, en 1982, il y a 90 ans déjà, le premier français dans l'Espace.

*

Monsieur le Bâtonnier CAZANAVE,

Jean-Damien,

Toi qui fus un terrestre extra,

tu seras dans quelques instants... **extraterrestre !**

Jean-Damien,

JD... notre **E.T.** du barreau, (*mimant E.T., l'index pointant le ciel*)

Nous te souhaitons tous un bon retour, en direction de ta « **maison !!!** »

*

Destination :

B 612...



- (1). Prononcer « CAZANAVE ». Les prononciations « CAZANAVE », « CAZANAVE », ou plus rarement encore « CAZANAVE », sont également admises à l'exclusion de toute autre prononciation.
- (2). Clin d'œil à Jean d'Ormesson : « *vous pouvez m'appeler Votre Transcendance, ou alors mon petit lapin bleu.* »
- (3). « La vie est une maladie mortelle sexuellement transmissible constamment mortelle » - Willy Rozenbaum, Stock, 1999.
- (4). Emile DURKHEIM : (15 avril 1858, Epinal – 15 novembre 1917, Paris) ; sociologue français, l'un des fondateurs de la sociologie moderne ; auteur en 1897, de l'ouvrage « Le Suicide ».
- (5). Extrait de la pièce de théâtre "sur le chemin... imprévu" - ATP (Atelier Théâtre Philmer). Sélection française du théâtre d'enfants, Toyama - Japon. 2000. Réplique popularisée au Pays du Soleil Levant, suite à son interprétation mémorable par Marie Beaumont.
- (6). Sur les limites du kit anti-suicide en prison, lire l'article du FIGARO : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2010/02/25/01016-20100225ARTFIG00679-les-limites-du-kit-anti-suicide-en-prison-.php>
- (7). Référence au film EQUILIBRIUM (2002) : années 2070 ; les émotions n'existent plus, supprimées par l'absorption quotidienne de PROZIUM. Ceux qui refusent ce traitement sont « *déviant émotionnels* ».
- (8). Tamamo-No-Mae KITSUNE : Personnage imaginaire créé pour le besoin du propos, en référence à Tamamo-No-Mae et aux *kitsune*. Tamamo-No-Mae : « La Demoiselle Joyau Lumineux », figure légendaire de la mythologie japonaise, personnage de l'Otogizōshi (collection de récits japonais de la période Muromachi), personnage clef de la pièce de kabuki éponyme, aussi connue sous le nom de « Belle Sorcière Renarde ».
Kitsune : divinités japonaises dotées de pouvoirs magiques (ignition, métamorphoses et possession), représentées sous les traits de renards ou renardes à plusieurs queues.
- (9). Voir « La Controverse de Valladolid », pièce de théâtre de Jean-Claude Carrière (1992), basée sur les faits historiques connus sous le même nom.
- (10). Très librement inspiré de « La Ferme des Animaux » – George Orwell – 1945.
- (11). Lire la parabole de la Brebis Égarée.
- (12). Devise de l'Académie Française.
- (13). Norrie May-Welby : (né le 23 mai 1971 à Pasley en Ecosse), officiellement reconnu de genre « neutre » par l'administration australienne en 2010.
Lire l'article de l'EXPRESS : http://www.lexpress.fr/actualite/societe/norrie-officiellement-de-sexe-neutre_856300.html
- (14). Le Traité de l'Espace, ou Traité sur les Principes Régissant les Activités des Etats en Matière d'Exploration et d'Utilisation de l'Espace Extra-Atmosphérique, y compris la Lune et les autres Corps Célestes : traité international, ratifié en 1967, relatif à l'exploration et à l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique.
- (15). Astéroïde géocroiseur, découvert en 2004, de 270 mètres de longueur pour une masse d'environ 27 millions de tonnes. Considéré comme à risque, les nouveaux calculs de la NASA en 2009 n'évaluent plus le risque d'une collision avec la Terre ou la Lune, qu'à 1/250.000ème (niveau 0 sur l'échelle de Turin).
- (16). Toute ressemblance avec des faits similaires serait bien entendue fortuite.
- (17). Voir le site Internet de CELESTIS : <http://www.celestis.com/>
- (18). B 612 :
- astéroïde d'origine probable du Petit Prince (astéroïde aperçu une seule fois au télescope, en 1909, par un astronome turc, qui en prouve scientifiquement l'existence mais qui ne sera cru qu'en 1920... en s'habillant à l'européenne).
- B 612 a donné son nom à l'astéroïde Bésixdouze, découvert le 15 octobre 1993, mais également à une fondation américaine pour la déviation d'astéroïdes géocroiseurs, (cf. l'astéroïde APOPHIS).
- Voir le site Internet de la Fondation B612 : <http://www.b612foundation.org/>

Illustrations : voir, lire et relire « le Petit Prince »...